

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 25889 du 29 mars 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1301991S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 7548 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300453S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2013:

Rusafa, Pierre-Jean Nigend : 135 192 Numéro de livret de solde : 5 312 191

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2013:

Rey, Dominique Nigend : 147 510 Numéro de livret de solde : 8 005 394

Miel, Xavier Nigend : 131 822 Numéro de livret de solde : 5 282 252

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2013:

Gaillard, Franck Nigend : 172 039 Numéro de livret de solde : 8 027 338

Valat, Cyril Nigend : 181 320 Numéro de livret de solde : 8 030 283

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2013:

Marmet, Christophe Nigend : 218 329 Numéro de livret de solde : 8 064 900

Fait le 29 mars 2013.

*Le général de corps d'armée, commandant les écoles
de la gendarmerie nationale,*

C. MÉTAIS